

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

Nom du marché : Renforcement et réhabilitation du réseau de distribution d'électricité à Cotonou et dans certaines villes du Bénin : conception, supervision et suivi
Nom du projet : Projet de Distribution Electrique
Type d'avis : Demande de Proposition (DP) - SFQC

Information Générale

Pays : République du Bénin
Ville/Localité : Cotonou
Avis/Numéro de Contrat : DP/PP1-UCF-FDP-10
Date de publication : 25 Mai 2016
Date limite : 19 Juillet 2016
Agence de financement : Millennium Challenge Account (MCA)
Acheteur : Millennium Challenge Account-Benin II
Langue d'origine : Anglais

Information de Contact

Adresse : Samuel O. BATCHO
Coordonnateur National
Millennium Challenge Account – Benin II
Immeuble Kougblénou, 3ème étage
Domaine de l'OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
Cotonou, République du Bénin
Téléphone : +229 21 31 78 25
Fax : +229 21 31 46 92
Email : info@mcabenin2.bj et info@ucf.bj
Web Site : <http://www.mcabenin2.bj>

Type de marchés : Services

Code du marché : 09310000 Electricité; 79421000 Services de Gestionnaire de Projet autres que pour la Construction; 73220000 Développement de Services Consultants; 31200000 Distribution de l'Energie Electrique et de contrôle de matériels; 65310000 Distribution de l'Energie Electrique; 71323100 Services de Conception de système d'Energie Electrique; 71520000 Services de Supervision de Construction; 71700000 Services de Suivi et de Contrôle.

Texte original :

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du **BENIN** (« Gouvernement » ou « **[GdeBénin]** ») ont signé un Compact Millennium Challenge Account (« Compact ») visant une aide du Millenium Challenge Account d'environ **375 000 000** dollars US (« Financement MCC ») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au **BENIN**. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account Bénin II (**MCA-BENIN**) (« Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Propositions. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et

conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.

2. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet de Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel ; (ii) Projet de Production d'Electricité ; (iii) Projet de Distribution d'Electricité ; et Projet d'Accès à l'Electricité Hors Réseau. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté pour une période de cinq années après l'entrée en vigueur. Pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord, il est mis à la disposition du Gouvernement et de MCA-Bénin II un fonds de mise en œuvre de Compact qui sera utilisé sur une période initiale de 8 à 10 mois.

Dans le cadre du développement du Projet de Distribution d'Electricité, MCA-Bénin II sollicite les services de consultants mentionnés ci-dessus en référence. Les termes de référence fournissent de plus amples détails sur ce service.

MCA-Bénin II agissant au nom du Gouvernement du Bénin invite maintenant les cabinets de consultants qualifiés, expérimentés et éligibles à lui soumettre des propositions pour fournir les services pour le Renforcement et la réhabilitation du réseau de distribution d'électricité à Cotonou et dans certaines villes du Bénin : conception, supervision et suivi.

3. Les services de consultants et le marché qui devrait être attribué sont divisés en trois phases comme suit :
 - Période de base : pour une durée de dix-huit (18) mois : les tâches à exécuter sous cette période se concentreront sur le développement des conceptions de construction/caractéristiques détaillées des travaux à mettre en application dans le système de l'électricité du Bénin, et le développement des évaluations des impacts environnementaux et sociaux (EIESs), et des Directives relatives à la pose de Câbles ;
 - Période optionnelle A : (si le MCA-Bénin II choisit d'exercer cette option) couvrira trente (30) à quarante-huit (48) mois. Les activités du consultant pendant cette période se concentreront sur la supervision des Travaux de construction relatifs aux activités de Renforcement du réseau au niveau régional et du réseau de Cotonou, pour lesquelles le consultant fera la conception, et de l'activité du Centre National de Contrôle et de Dispatching, qui sera mise en application dans le cadre d'une disposition de Conception-construction
 - Période optionnelle B: pour une durée de cinquante-six (56) mois Les tâches à exécuter ici se concentreront sur la conception d'un système de collecte de données pour contrôler le réseau de distribution en appui de l'évaluation indépendante de MCC et les opérations de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE).

Plus d'amples détails sur ce service de consultants sont fournis dans les Termes de Référence.

4. La Demande de Proposition (« DP ») est ouverte à toutes les entités ou personnes éligibles (« Consultants ») qui souhaitent soumissionner. Les formes d'association admises entre Consultants sont la coentreprise et le contrat de sous-traitance visant la prestation de services de consultants dans le but de mettre en commun de manière complémentaire les domaines d'expertise respectifs des Consultants s'associant et d'optimiser leur capacité à exécuter leurs obligations et à réaliser leur mission avec succès.
5. Un Consultant sera choisi conformément à la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), procédure d'évaluation exposée dans les sections de la DP conformément aux « Directives du Programme de MCC en matière de Passation des Marchés » disponibles sur le site Internet de MCC : www.mcc.gov.
6. Le Dossier de DP comprend les sections suivantes: Section 1, Instructions aux Consultants .Section 2, Données Particulières de la Demande de Propositions. Section 3, Critères de Qualification et d'Evaluation. Section 4A, Formulaire de Proposition Technique. Section 4B, Formulaire de Proposition Financière. Section 5 Formulaire relatifs au Marché . Section 6 Termes de Référence.
7. Les Consultants potentiels intéressés à soumettre une Proposition doivent exprimer leur intérêt par courriel, en indiquant les coordonnées complètes du Cabinet, à MCA-Benin II, attention Agence de Passation des Marchés, à travers info-benin@charleskendall.com et copie à info@mcabenin2.bj et info@mcabenin2.bj. Ainsi le document de Demande de Propositions leur sera délivré en format PDF par courriel. Après avoir reçu la DP, veuillez nous en informer par écrit ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessus :
 - a) Que vous aviez reçu la DP ;
 - b) Que vous soumettriez une proposition seule ou en association.
8. Une réunion préparatoire à la soumission des Propositions aura lieu le **14 Juin 2016 à 10 H 00**, heure locale de Cotonou dans les locaux de MCA-Bénin II à l'adresse ci-dessous.
9. La date limite de dépôt des Propositions est le **19 Juillet 2016 à 10 heures**, heure locale de **Cotonou**. Les Propositions déposées après ces dates et heure ne seront pas prises en considération et seront retournée sans avoir été ouvertes. Il est très important que les Consultants prennent en compte les distances et les formalités douanières dans leur calcul du temps que leur Proposition prendra pour arriver à destination.

Adresse de MCA-Benin II:

Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Benin II), Immeuble Kouglénou, 3^e étage, Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral 01 BP 101, Tél. : (229) 21 31 78 25/Fax : 21 31 46 92 – Attention : Agence de Passation des Marchés,
Email : info-benin@charleskendall.com et copie à info@mcabenin2.bj.

Samuel O. BATCHO
Coordonnateur National